

Kigali, Rwanda, 18 avril (Infosplusgabon) - Les juges nouvellement nommés à la Cour suprême et à la Cour d'appel du Rwanda ont prêté serment devant le Président Paul Kagame.

"Vous avez prêté serment et vous devez vous en tenir à la loi. La loi devrait traiter tous les citoyens sur un pied d'égalité et la justice devrait être rendue équitablement et le plus rapidement possible", a déclaré Kagame devant les nouveaux juges après la cérémonie qui s'est déroulée au Parlement à Kigali.

Venantie Tugireyezu, ancien ministre du cabinet du président, a été nommée, entre autres juges, à la Cour d'appel.

"Nous demandons à tous les Rwandais, en particulier ceux qui dirigent, d'assumer leurs responsabilités avec acharnement et dévouement. Nous savons tous d'où nous venons et où nous voulons aller", a déclaré M. Kagame aux nouveaux juges.

La Cour d'appel, créée en mai 2018, a la responsabilité d'entendre des affaires pénales et civiles qui sont en instance devant la Cour suprême depuis six mois à un an.

Initialement, les cas d'appel au Rwanda étaient traités par la Cour suprême.

Avec la nouvelle Cour d'appel, la Cour suprême s'attache maintenant à faire respecter la Constitution et à veiller à ce que les lois du Rwanda soient conformes à la Constitution.

FIN/INFOSPLUSGABON/PPM/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon